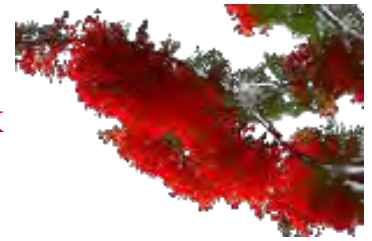




Bulletin de la Chapelle Saint Joseph de
Paita - Katiramona

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X



LE FLAMBOYANT

N°14
Février 2014

Bonnes nouvelles de Calédonie



Père Louis Bochkoltz : 83 04 14 (lors des visites) louis.bochkoltz@gmail.com
+64 6213 0440 (en Nouvelle-Zélande)
adresse postale : BP 583 - 98890 PAITA

« C'est comme cela que vous parlez à votre Dieu, comme c'est beau ! »

Bien chers fidèles,

Père Louis Bochkoltz+

En 1837, Mgr Pompallier laissait Saint Pierre Chanel sur l'île de Futuna avec le seul Frère Marie Nizier. Au cours des mois qu'il passa à évangéliser les habitants de l'île, le futur martyr eut seulement la grâce de baptiser quelques habitants en danger de mort, principalement des enfants.

Toutefois, son zèle pour les âmes et son amour de tous étaient appréciés unanimement. Il célébra sa première messe le 8 décembre 1837 et il choisit la messe de minuit du 25 décembre de la même année pour célébrer le Saint Sacrifice pour la première fois devant les natifs de l'île. La messe de toujours, la messe de Saint Pie V, la messe traditionnelle, la messe « en latin ». Et les habitants, tout à fait ignorants, étaient ravis. « C'est comme cela que vous parlez à votre Dieu, comme c'est beau ! ».

Oui, comme la messe est belle, héritage de siècles de foi depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ. La messe-sacrifice, la messe ayant une valeur propitiatoire, qui sauve, qui rachète. Quelle joie de pouvoir y assister, quelle joie aussi de pouvoir la célébrer. Et pourtant, cette messe, on nous l'a changée en un repas et comme le dit le Nouveau Missel de 1969, « la Cène dominicale est la synaxe sacrée ou le rassemblement du peuple de Dieu se réunissant sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur ». Il fallait changer. Pourquoi ?

Ne nous laissons intimider par cette idée, entièrement fautive, qu'il y avait lieu de tout changer, et que tout changement est bon comme tel. De tous les changements auxquels nous avons assisté, ou que nous avons subis, neuf sur dix ont très mal tourné.

N'ont de chance d'avoir des suites heureuses que

les changements tels que nous les recevons de la nature : indélébiles, graduels, insensibles, et qui ne se ressentent qu'une fois acceptés. Seuls ces changements-là pourront être appelés « réforme ». Une réforme est un changement en bien. Les changements en mal, indûment appelés réformes, se reconnaissent à ceci que les réformateurs, quand ils en voient les conséquences, s'obstinent à y remédier non par retour au bien, mais par de nouvelles prétendues réformes de plus en plus urgentes et de plus en plus violentes, autrement dit par une aggravation accélérée et fatale du mal où ont abouti les premières. Tristes réformes que celles qu'il faut indéfiniment réformer, jusqu'à exténuation totale de la manière réformable.

La fonction du divin est précisément de se maintenir immuable au milieu de ce qui change. L'appareil du divin ne souffre aucun changement fait de main d'homme. Le seul service que l'Église ait à rendre au monde qui change est de lui attester ce qui dure éternellement.

Les sirènes dévorent ceux qu'elles ont séduits par leurs chants. Et que chantent-elles ? Qu'il faut changer. Ceux qui conseillent de tout changer ne se proposent que de tout détruire.

Mais nous gardons espoir. Qui aurait pensé en 1966 que l'on reviendrait, en 2013 sur la traduction du Notre Père ? Et pourtant, le « ne nous soumet pas à la tentation » va disparaître.

Notre-Seigneur est la lumière qui luit dans les ténèbres et lui seul sait quand et comment les âmes retrouveront la clarté. Dieu ne nous soumet pas à la tentation, au contraire, Il veut nous en préserver, mais pour cela il nous faut prier, veiller et prier !

« Seigneur, apprenez-nous à prier » (St Luc 11,1)

Père Louis Bochholtz+

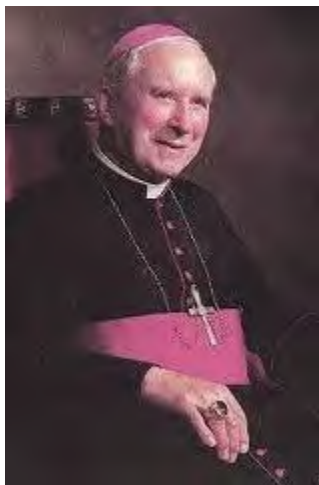
Introduction

Il arriva, comme il était en prière en un certain lieu, lorsqu'il eut achevé, qu'un de ses disciples lui dit: « Seigneur, apprenez-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples ». Il leur dit: « Lorsque vous priez, dites: Père, que votre nom soit sanctifié... ». (St Luc 11, 1)

Monument prodigieux que le Pater ! la prière du « Notre-Père » ! Il ne fallait pas moins que le Fils de Dieu pour en organiser l'inépuisable architecture. Chant de notre âme, dont les mots si simples endorment l'enfant au berceau, embaument l'agonie du mourant, réconfortent le veilleur solitaire et soutiennent les martyrs. Le Notre Père est retentissant dans l'allégresse pascalle et dans l'ivresse des épousailles, et il est encore murmuré sous les bombes et sur les échafauds. Paroles qui autour de l'homme édifient un rempart et jettent des ponts à l'infini. Merveille des merveilles, cathédrale de lumière où tous sont accueillis : le tonnerre de Dieu éclate dans les voûtes, le soleil transfigure les vitraux étincelants, mais le mendiant est assis à la porte, une vieille femme brûle un cierge, le chantre est à son jubé, le baptistère au fond de la nef et le catafalque au milieu du transept, bien des yeux rêvent et s'émerveillent, et bien des larmes coulent dans l'ombre, et le criminel se confesse et des touristes se promènent, et tous sont ici chez eux et tous sont frères en récitant la patenôte, Dieu présent. Il est notre Père.

Monument prodigieux qui lui aussi a subi le changement, la « réforme » quand en 1966, en préparation à la liturgie en langue vernaculaire, est officialisé le « Notre Père œcuménique » élaboré dès 1964 par les évêques catholiques de France, les quatre Églises luthériennes et réformées en France et les évêques de trois juridictions orthodoxes qui s'étaient mis d'accord sur l'adoption d'un texte commun du Notre Père en français.

En 1985, dans son livre « Lettre ouverte aux catholiques perplexes », Mgr Marcel Lefebvre faisait quant à lui les remarques suivantes aux pages 16-17 :



Le chrétien, qui a le sens et le respect de Dieu, est heurté par la façon dont on le fait prier aujourd'hui. On a qualifié de « rabâchage » les formules apprises par cœur, on ne les enseigne plus aux enfants, elles ne figurent plus dans les catéchismes, à l'exception du Notre-Père, dans une nouvelle version d'inspiration protestante qui oblige au tutoiement. Tutoyer Dieu d'une façon systématique n'est pas la marque d'une grande révérence et ne relève pas du génie de notre langue, qui nous offre un registre différent selon que nous nous adressons à un supérieur, à un parent, à un camarade. Dans ce même Notre-Père postconciliaire, on demande à Dieu de ne pas nous « soumettre à la tentation », expression pour le moins équivoque, alors que notre traduction française traditionnelle est une amélioration par rapport à la formule latine calquée assez maladroitement sur l'hébreu. Quel progrès y a-t-il là ? Le tutoiement a envahi l'ensemble de la liturgie vernaculaire - le Nouveau Missel des dimanches l'emploie d'une façon exclusive et obligatoire, sans que l'on voie les raisons d'un tel changement si contraire aux mœurs et à la culture françaises.

Oui, notre sens chrétien est heurté par ces changements, si toutefois on n'en a jamais eu connaissance ! Combien de catholiques aujourd'hui prie en français le Notre-Père selon la nouvelle traduction, en tutoyant Dieu, sans savoir que c'est là une nouveauté !

« Ne nous soumet pas à la tentation » : une critique d'Alexis Curvers

Dès mai et juin 1966, M. Alexis Curvers écrivait dans les numéros 103 et 104 de la revue Itinéraires une longue critique de la nouvelle traduction du Notre-Père. Voici en substance son argumentation sur le point le plus problématique : la sixième demande du Notre-Père. Dans la traduction traditionnelle, on disait « ne nous laissez pas succomber à la tentation » tandis que la nouvelle traduction emploie les termes « ne nous soumet pas à la tentation ».

*Comment traduire, « inducere in tentationem » ? **Induire en tentation** satisfait longtemps tout le monde. Il paraît que le mot **induire** est devenu « rare et difficile ». A vrai dire, il cesserait de l'être si on le réemployait dans le **Pater**, après l'avoir un peu expliqué. Il y a des mots beaucoup plus difficiles dans le langage courant de la Pastorale nouvelle, et que ceux qui les ont inventés n'ont jamais définis.*

***Induire** avait au moins l'avantage de la littéralité, et d'une assez grande généralité pour légitimer quelques*

nuances d'interprétation. Le verbe grec *eispherô*, que saint Jérôme a traduit par **inducere**, a exactement le même caractère et le même sens : porter **dans**, conduire dans, introduire, engager dans. En tout cas, dans les dictionnaires, il ne se rencontre pas une seule fois avec le sens de **soumettre**.

Que Dieu, pour nous éprouver, permette que le diable nous tente, c'est la doctrine très sûre de la Genèse et du Livre de Job. Dieu, par une interdiction, met à l'épreuve l'obéissance d'Adam et d'Ève ; mais seul le serpent tentateur les instigue à manger du fruit défendu. Dieu n'est en aucun cas l'auteur ou l'artisan de la tentation proprement dite. Il ne peut par conséquent nous y soumettre lui-même. Dieu ne nous soumet qu'à l'épreuve, le diable seul nous soumet à la tentation. Si la tentation se confondait avec l'épreuve, nous n'aurions pas à demander à Dieu de nous l'épargner. Car nous devons accepter l'épreuve, quelquefois même la souhaiter mais nous devons résister à la tentation, de préférence en la fuyant.

Le véritable inconvénient d'induire est en effet de ne pas couper court à un doute possible sur l'identité du responsable de la tentation. Dieu, sans en l'être l'auteur, serait-il capable de nous y porter, de nous y conduire, de nous y engager, de nous y pousser ? Évidemment non. Notre nature décbue nous y incline assez.

« Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation » (Matthieu, XXVI, 42 ; Marc, XIV, 38 ; Luc, XXII, 46). Notre-Seigneur dit cela à ses disciples dans le jardin de Gethsémani, à l'heure où justement leur fidélité va être mise à l'épreuve par la mort ignominieuse de leur Maître ; le diable en profitera pour les tenter — la différence entre épreuve et tentation est ici très nette — et, faute d'avoir veillé et prié, puisqu'ils dorment, ils céderont dans un instant à toutes les tentations de la peur, du découragement, de la lâcheté, du reniement, de la trahison, du manque d'amour, de persévérance et de foi. Le Sauveur ne leur conseille certainement pas de prier pour échapper à l'épreuve que lui-même vient d'accepter par le Fiat et la sueur de sang, mais bien pour que Dieu les fortifie, dans l'épreuve désormais inéluctable, contre ces tentations du Malin. Et par quelle prière le Seigneur leur recommande-t-il, en vain, de se prémunir ? Certainement par le Pater, dont il reprend les termes mêmes : *ut non intretis in tentationem, afin que vous n'entriez pas en tentation*.

La tentation est une chose dans laquelle on entre, dans laquelle il faut prier pour ne pas entrer, le premier pas qu'on y hasarde étant le commencement de la défaite. Par conséquent, dans le Pater, nous demandons à Dieu de ne pas nous laisser entrer en tentation. Tel est ici le vrai sens de *eispherô*, *inducere*, *induire* : non pas nous faire entrer, mais nous laisser entrer. Ainsi tout s'éclaire. Les rôles sont bien distribués entre les forces antagonistes. Le diable est du côté de la tentation, dont Dieu a le pouvoir de nous détourner si nous veillons et prions. Nous sommes le soldat peu sûr de lui qui dissuade son chef de l'envoyer sur un terrain miné, vers un piège tendu par l'ennemi.

Depuis le péché d'Adam, la tentation, pour notre nature corrompue, est loin d'être totalement évitable. Jésus sait bien qu'elle rôde dans l'ombre autour de ses disciples, qu'elle fermente dans leur cœur même et dans leur chair. Il les en prévient aussitôt : « L'esprit est prompt mais la chair est faible. » Il n'enseigne pas à demander l'impossible, qui serait de nous exempter entièrement de la tentation : mais à demander à Dieu qu'il contraigne le diable à ne pas outrepasser la mesure de nos forces (comme il lui accorde licence de tourmenter Job mais non d'attenter à sa vie) et qu'il nous secoure par sa grâce, alors même que nous serons en butte et en proie à la tentation. Le chef n'a pu dispenser le soldat de s'aventurer dans le danger ; mais le soldat, une fois en présence de l'ennemi et de ses pièges, lance en pleine bataille un appel à son chef, le suppliant de lui dépêcher les armes et le renfort nécessaires.

Cet appel est celui des traducteurs qui ont introduit la formule — « Ne nous laissez pas succomber à la tentation^o ». Elle est relative au moment le plus décisif du combat déjà engagé. Avant le combat, nous demandons à Dieu de ne pas nous y exposer. Mais le combat commence, que ce soit par imprudence de notre part ou par nécessité : alors nos yeux s'ouvrent, le péril nous presse, et nous demandons à Dieu de nous venir en aide avant qu'il soit trop tard.

La nouvelle formule enfin ne fut pas moins admise dans la tradition protestante que dans la catholique, et continua dans l'une et dans l'autre à alterner avec **induire**.

Usitée dès le XVI^e siècle et régulière pour nous depuis

Traditionnelle traduction française du Notre-Père

Notre-Père qui êtes au cieux ;
Que votre nom soit sanctifié ;
Que votre règne arrive ;
Que votre volonté soit faite sur
la terre comme au ciel.
Donnez-nous aujourd'hui notre
pain quotidien.
Pardonnez-nous nos offenses,
Comme nous pardonnons à
ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laissez pas succomber
à la tentation.
Mais délivrez-nous du mal.
Ainsi soit-il.

Napoléon, je la retrouve en effet dans la version synodale procurée par la Société biblique de France (édition de l'année 1930 de la Concorde à Lausanne) : « Ne nous laisse pas succomber à la tentation. »

Une amie protestante originaire du canton de Vaud m'assure avoir jadis appris de ses parents et de son École du dimanche : « Ne nous abandonne pas dans la tentation ». C'était le beau temps de l'œcuménisme...

La seule formule dont on ne relève nulle part la moindre trace est celle qui nous est désormais prescrite : « Ne nous soumetts pas à la tentation », qui sous-entend que Dieu est l'auteur de la tentation, et que celle-ci n'est pas du diable.

C'est une fumisterie que de prétendre nous rapprocher des protestants par cette traduction inédite qui, tutoiement à part, ne s'écarte pas moins des leurs que de celles qui furent toujours les nôtres. L'agence C.I.P., en diffusant le 6 janvier 1966 le nouveau texte catholique du Pater, confirmait que « du côté protestant la ratification de ce texte sera soumise au Synode qui se tiendra dans le courant de cette année. » Tout porte à espérer que ce Synode aura gardé assez de suite dans les idées, de scrupule dans l'exégèse et de respect de lui-même pour repousser ce texte très fautif. Pour les églises orthodoxes, attachées comme elles le sont à la lettre et à l'esprit de la tradition, je les entends d'ici crier au sacrilège.

Et maintenant 2013... un tout petit rayon de soleil dans la grisaille

Après plus de 40 ans de confusion, Mgr Podvin, porte-parole de la Conférence des Evêques de France (CEF) a annoncé que la prière du Notre-Père avait fait l'objet d'une nouvelle traduction qui été publiée officiellement le 22 novembre. Mais seule la sixième demande de cette prière – « Et ne nous soumetts pas à la tentation » – a été modifiée. Elle devient: « **Et ne nous laisse pas entrer en tentation** ». Cette traduction est plus exacte. Et elle fait débat !

On peut toujours y regretter la persistance du tutoiement, le vouvoiement habituel étant tellement plus respectueux pour Dieu, mais elle marque néanmoins un retour à une formulation plus précise, et de ce fait bien préférable. En effet, à la différence du « Ne nous soumetts pas » qui laisse planer un doute sur l'origine de la tentation, le « Ne nous laisse pas » montre clairement que si la tentation nous arrive, ce n'est pas par la volonté de Dieu, mais simplement avec sa permission.

Enfin, notons que dans un article du journal La Croix du 27 novembre 2013, Nicolas Senèze rappelle que le CECEF (conseil des églises chrétiennes en France) affirmait dès le mardi 26 novembre que « *Les échanges œcuméniques sur la traduction commune du Notre Père doivent se poursuivre* ». Le pasteur réformé Flemming Fleinet-Jensen concluait pour sa part que la nouvelle traduction ne poserait « *pas de problème œcuménique* ». Des démarches similaires ont eu lieu dans les autres pays francophones. Ainsi, en Suisse, la Fédération des Églises protestantes de Suisse avait également conclu que la nouvelle traduction « *nous paraît acceptable et défendable d'un point de vue exégétique* ». L'œcuménisme et le dialogue interreligieux restent malheureusement les règles à observer à tout prix.

Pour conclure, cette petite modification de traduction n'est qu'une toute petite goutte d'eau dans l'immense travail de restauration de l'intégrité de l'enseignement de la foi. Prions Dieu instamment et Notre-Dame gardienne de la Foi d'éclairer les autorités de l'Église de Dieu qui, à l'image de son divin Fils, souffre les douleurs de la Passion.

Délivrez-nous du mal ! Amen.

